



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

Primature

Le Secrétaire Général du Gouvernement

242
N° 03851

PM/SGG/SP

2003

N°

- 3 SEP. 2003

Dakar, le

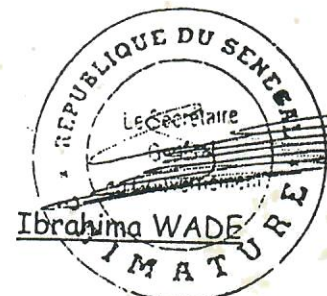
A

Messieurs les Ministres d'Etat ;
Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Madame et Messieurs les Ministres Délégués ;
Monsieur le Secrétaire Général de la Présidence de la République.

Je vous fais tenir ci-joint, pour information, une copie des décrets
suivants :

- n° 2003-665 du 25 août 2003 portant nomination du Premier Ministre ;
- n° 2003-666 du 27 août 2003 portant nomination des Ministres ;
- n° 2003-667 du 27 août 2003 portant nomination du Ministre d'Etat, Directeur de Cabinet du Président de la République ;
- n° 2003-668 du 27 août 2003 portant nomination d'un Ministre d'Etat à la Présidence de la République ;
- n° 2003-669 du 27 août 2003 portant nomination d'un Ministre d'Etat à la Présidence de la République ;
- n° 2003-671 du 28 août 2003 modifiant le décret n° 2003-666 du 27 août 2003 portant nomination des Ministres ;
- n° 2003-677 du 02 septembre 2003 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères.

Je vous en souhaite bonne réception.



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple -Un But- Une Foi

Décret n° 2003-666
portant nomination des Ministres

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution, notamment en ses articles 49 et 53 ;
Vu le décret n° 2003 - 665 du 25 août 2003 portant nomination du Premier Ministre ;
Sur proposition du Premier Ministre,

DECRETE :

Article premier : Sont nommés :

- M. Macky SALL, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales, Porte parole du Gouvernement,
- M. Landing SAVANE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat,
- M. Youssoupha NDIAYE, Ministre d'Etat, Ministre des Sports,
- M. Cheikh Tidiane GADIO, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères,
- M. Serigne DIOP, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
- M. Bécaye DIOP, Ministre des Forces Armées,
- M. Abdoulaye DIOP, Ministre de l'Economie et des Finances,
- M. Mamadou SECK, Ministre des Infrastructures, de l'Equipement et des Transports,
- M. Modou Fada DIAGNE, Ministre de la Fonction Publique, du Travail , de l'Emploi et des Organisations Professionnelles,
- M. Abib SY, Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique,
- M. Moustapha SOURANG, Ministre de l'Education,
- M. Issa MBAYE SAMB, Ministre de la Santé et de la Prévention,
- Mme Awa GUEYE KEBE, Ministre de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale,
- M. Pape DIOUF, Ministre de la Pêche,
- M. Ousmane Masseck NDIAYE, Ministre du Tourisme,
- Mme Safiétou NDIAYE DIOP, Ministre de la Culture,
- M. Yéro DEH, Ministre de l'Environnement,
- M. Seydou SY SALL, Ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire,
- M. Opa NDIAYE, Ministre du Plan,

- M. Ameth Yoro DIALLO, Ministre de l'Elevage,
- Mme Marième NDIAYE , Ministre de l'Entreprenariat Féminin
- M. Mamadou DIOP Decroix, Ministre de l'Information et de la Coopération panafricaine dans les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication,
- Mme Aïcha AGNE POUYE, Ministre du Commerce,
- Mme Maïmouna SOURANG NDIR, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Micro-finance,
- M. Madické NIANG, Ministre de l'Energie et des Mines,
- M. Aliou SOW, Ministre de la Jeunesse,
- M. Salif BA, Ministre de l'Habitat et de la Construction
- M. Abdoul Malal DIOP, Ministre des Sénégalais de l'Extérieur,
- M. Christian Sina DIATTA, Ministre de la Recherche Scientifique,
- Mme Soukeyna NDIAYE BA, Ministre de la Coopération décentralisée et de la Planification Régionale,
- M. Bacar DIA, Ministre des Relations avec les Institutions Parlementaires Nationales, Régionales et de l'Union Africaine,
- M. Cheikh Hadjibou SOUMARE, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget,
- M. Georges TENDENG, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Education, chargé de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales,
- Mme Ndèye Khady DIOP, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Education, chargé de la Petite Enfance et de la Case des Tout Petits.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Sénégal.

Fait à Dakar, le 27 AOUT 2003

Par le Président de la République
Le Premier Ministre



Idrissa SECK



Abdoulaye WADE

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple -Un But- Une Foi

Décret n° 2003-667
Portant nomination du Directeur de
Cabinet du Président de la
République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution, notamment en ses articles 43 et 76 ;
Vu le décret n° 2003 -665 du 25 août 2003 portant nomination du Premier
Ministre,

DECRETE :

Article premier : Monsieur Abdoul Kader SOW est nommé Ministre d'Etat,
Directeur de Cabinet du Président de la République.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du
Sénégal.

Fait à Dakar, le 27 AOUT 2003

Par le Président de la République
Le Premier Ministre


Abdoulaye WADE

Idrissa SECK


REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple -Un But- Une Foi

Décret n° 2003-668
Portant nomination d'un Ministre
d'Etat à la Présidence de la
République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution, notamment en ses articles 43 et 76 ;
Vu le décret n° 2003 -665 du 25 août 2003 portant nomination du Premier
Ministre,

DECRETE :

Article premier : Madame Aminata TALL est nommée Ministre d'Etat à la
Présidence de la République.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du
Sénégal.

Fait à Dakar, le 27 AOUT 2003

Par le Président de la République
Le Premier Ministre


Idrissa SECK


Abdoulaye WADE

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple -Un But- Une Foi

Décret n° 2003-669
Portant nomination d'un Ministre
d'Etat à la Présidence de la
République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution, notamment en ses articles 43 et 76 ;
Vu le décret n° 2003 - 665 du 25 août 2003 portant nomination du Premier
Ministre,

DECRETE :

Article premier : Monsieur Cheikh Tidiane SY est nommé Ministre d'Etat à la
Présidence de la République.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du
Sénégal.

Fait à Dakar, le 27 AOUT 2003

Par le Président de la République
Le Premier Ministre


Idrissa SECK


Abdoulaye WADE

Décret n° 2003 - 677

portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution, notamment en ses articles 43 et 76 ;

Vu la loi n° 90-07 du 28 juin 1990 relative à l'organisation et au contrôle des entreprises du secteur parapublic et au contrôle des personnes morales de droit privé bénéficiant du concours financier de la puissance publique ;

Vu le décret n° 2002-1102 du 8 novembre 2002 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères, modifié ;

Vu le décret n° 2003-665 du 25 août 2003 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2003-666 du 27 août 2003 portant nomination des Ministères, modifié par le décret n° 2003-671 du 28 août 2003 ;

Sur le rapport du Premier Ministre;

DECRETE:

ARTICLE PREMIER : Les services de l'Etat sont répartis entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ainsi qu'il suit :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

1° Cabinet du Président de la République et services rattachés

- Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion ;
- Service du Protocole présidentiel ;
- Etat - Major particulier du Président de la République ;
- Inspection générale des Forces armées ;
- Agence nationale de Sécurité ;
- Commission nationale pour la Francophonie ;

- Comité national chargé de la Gestion de la Situation des Réfugiés, Rapatriés et Personnes déplacées ;
- Secrétariat du Conseil supérieur de la Défense nationale ;
- Secrétariat du Conseil national de Sécurité ;
- Secrétariat du Conseil supérieur de la Magistrature ;
- Service du Parc automobile de la Présidence de la République.

2° Secrétariat Général de la Présidence de la République et services rattachés

- Inspection générale d'Etat ;
- Contrôle financier ;
- Commission nationale des Contrats de l'Administration ;
- Cellule économique, financière et fiscale ;
- Cellule des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Agence de Régulation des Télécommunications ;
- Service informatique de la Présidence de la République ;
- Direction informatique de l'Etat ;
- Laboratoire radioélectrique ;
- Service technique central des Chiffres et de la Sécurité des télécommunications ;

- Cellule de communication ;
- Délégation au Management public ;

- Agence nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des grands Travaux ;
- Délégation aux droits de l'homme et à la paix ;
- Inspection générale du Patrimoine bâti et des Palais nationaux ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement ;
- Bureau du Courrier général ;
- Service de Documentation et des Archives ;
- Service des Traductions ;
- Service de la Reprographie ;
- Maison militaire ;
- Escadrille présidentielle ;
- Intendance des Palais de la Présidence de la République ;

- Bureau de Gestion du Patrimoine bâti de l'Etat à l'Etranger ;

- Intendance des Palais nationaux ;

- Fondation nationale d'Action sociale ;

- Bureau d'architecture.

PRIMATURE

1°) Cabinet du Premier Ministre et services rattachés

- Cellule de communication ;
- Délégation générale au Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique ;
- Haute Autorité de l'Aéroport Léopold Sédar Senghor ;
- Cellule de Lutte contre la Malnutrition.

2°) Secrétariat Général du Gouvernement et services rattachés

- Service de liaison auquel est rattaché le Bureau du Visa ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement ;
- Direction de l'Assistance technique ;
- Direction des Archives du Sénégal ;
- Direction de l'Imprimerie nationale ;
- Division de la Gestion du Building administratif ;
- Bureau du Courrier général.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection des Services de Sécurité ;
- Inspection de l'Administration territoriale et locale ;
- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Service des Télécommunications ;
- Service des Archives communes ;
- Bureau du Courrier commun ;
- Service de Formation ;
- Groupement national des Sapeurs-pompiers ;
- Bureau de Suivi ;
- Bureau de Coordination du Groupe inter - gouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA).

2°) Directions

- Direction générale de la Sûreté nationale :
 - Services rattachés ;
 - Direction de la Surveillance du Territoire ;
 - Direction de la Police de l'Air et des Frontières ;
 - Direction de la Police judiciaire ;
 - Direction de la Sécurité publique ;
 - Direction de la Police des Étrangers et des Titres de Voyage ;
 - Direction de l'École nationale de Police et de la Formation permanente ;
 - Direction des Personnels ;
 - Direction du Budget et des Matériels ;
- Direction générale des Élections :
 - Services rattachés ;
 - Direction des Opérations électorales ;
 - Direction de la Formation et de la Communication ;
- Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale ;
- Direction de l'Automatisation des Fichiers ;
- Direction de la Protection civile ;
- Direction des Collectivités locales ;
- Direction de l'Expansion rurale ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Équipement.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection technique ;
- Bureau de Presse et de Documentation ;
- Service de la Propriété industrielle ;
- Cellule de Planification et d'Evaluation des Programmes et Projets.

2°) Directions

- Direction de l'Industrie ;
- Direction de l'Artisanat ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

3°) Autres administrations

- Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat ;
- Agence sénégalaise pour l'Innovation technologique ;
- Agence d'Aménagement et de Promotion des Sites industriels ;
- Centre de Formation artisanale de Dakar ;
- Centre de Perfectionnement des Artisans ruraux ;
- Centre de Perfectionnement agricole et artisanal.

MINISTERE DES SPORTS

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection technique ;
- Bureau de Presse, d'Information et de Documentation.

2°) Directions

- Direction de la haute Compétition ;
- Direction des activités physiques et sportives ;
- Direction de la Formation et du Développement sportif ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

3°) Autre Administration

- Centre national d'Education populaire et sportive (CNEPS).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

1°) Cabinet et services rattachés

- Service du Protocole ;
- Bureau de Presse et d'Information ;

- Bureau des Pèlerinages ;
- Inspection des Affaires administratives et financières.

2°) Secrétariat général et services rattachés

- Service des Conférences internationales et de la Traduction ;
- Bureau du Courrier et de la Valise diplomatique ;
- Bureau du Chiffre ;
- Inspection des Postes diplomatiques et consulaires ;
- Agence comptable centrale des Postes diplomatiques et consulaires.

3°) Directions

- Direction Afrique – Asie ;
- Direction Europe – Amérique – Océanie ;
- Direction des Organisations internationales ;
- Direction des Affaires juridiques et consulaires ;
- Direction des Etudes et des Projets d'Intégration économique africaine ;
- Direction des Organisations et Communautés inter – Africaines ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

MINISTERE DE LA JUSTICE

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection générale de l'Administration de la Justice.

2°) Directions

- Direction des Affaires civiles et du Sceau ;
- Direction des Affaires criminelles et des Grâces ;
- Direction des Services judiciaires ;
- Direction de l'Education surveillée et de la Protection sociale ;
- Direction de l'Administration pénitentiaire ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

3°) Autre administration

- Centre de Formation judiciaire.

MINISTERE DES FORCES ARMEES

1°) Cabinet civil et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection technique.

2°) Cabinet militaire et services rattachés

- Bureau de Liaison et du Courrier ;
- Bureau de Sécurité du Building administratif ;
- Bureau de l'Action sociale des Forces armées.

- Direction générale des Finances ;
- Services rattachés ;
- Direction du Budget ;
- Direction de la Dette et de l'Investissement ;
- Direction de la Solde, des Pensions et des Rentes viagères ;
- Contrôleur des Opérations financières ;
- Direction du Matériel et du Transit administratif ;
- Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor :
- Services rattachés ;
- Trésorerie générale ;
- Paierie générale du Trésor ;
- Recette générale du Trésor ;
- Trésoreries - Paieries régionales ;

2°) Directions

- Inspection générale des Finances ;
- Cellule de Contrôle des Effectifs de la Masse salariale ;
- Cellule de Gestion et de Contrôle du Portefeuille de l'Etat ;
- Service de la Presse et de la Documentation ;
- Fonds de Promotion économique ;
- Cellule d'Assistance technique aux Caisses populaires d'Épargne et de Crédit ;
- Secrétariat du Fonds de Contrepartie de l'Aide alimentaire ;
- Centre d'Études de Politiques pour le Développement ;
- Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté.

1°) Cabinet et services rattachés

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

- Etat - Major général des Armées ;
- Haut - Commandement de la Gendarmerie nationale, Direction de la Justice militaire ;
- Direction de la Sécurité Militaire.

4°) Services propres

- Direction des Personnels militaires et de la Mobilisation ;
- Direction des Affaires administratives, de l'Équipement et du Budget ;
- Direction du Musée des Forces armées ;
- Direction du Génie et de l'Infrastructure ;
- Direction du Matériel ;
- Direction des Transmissions ;
- Direction de l'Intendance ;
- Direction de la Santé ;
- Direction de l'Information et des Relations publiques ;
- Direction du Contrôle, des Études et de la Législation.

3°) Directions

- Direction générale des Douanes :

- Services rattachés ;
- Direction des Etudes et de la Législation ;
- Direction des Opérations douanières ;
- Direction du Renseignement et de la Lutte contre la Fraude ;
- Direction du Personnel et de la Logistique ;
- Direction des Systèmes informatiques douaniers ;

- Direction générale des Impôts et Domaines :

- Services rattachés ;
- Direction des Vérifications et Enquêtes fiscales ;
- Direction des Impôts ;
- Direction de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre ;
- Direction du Cadastre ;

- Direction de la Coopération économique et financière ;
- Direction de la Prévision et de la Statistique ;
- Direction de la Monnaie et du Crédit ;
- Direction des Assurances ;
- Direction du Traitement automatique et de l'Information ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement ;
- Agence judiciaire de l'Etat.

**MINISTERE DES INFRASTRUCTURES DE L'EQUIPEMENT ET DES
TRANSPORTS**

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection technique ;
- Centre de Formation et de Perfectionnement des Travaux publics ;
- Cellule de Coordination du Programme sectoriel Transport.

2°) Directions

- Direction de la Marine marchande ;
- Direction des Travaux publics ;
- Direction des Transports terrestres ;
- Direction des Travaux géographiques et cartographiques ;
- Direction de la Météorologie nationale ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

3°) Autres administrations

- Agence autonome des Travaux routiers ;
- Agence nationale de l'Aviation civile du Sénégal ;
- Activités aéronautiques nationales du Sénégal ;
- Ecole nationale de Formation maritime.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection technique.

2°) Directions

- Direction des Parcs nationaux ;
- Direction de l'Environnement et des Etablissements classés ;
- Direction des Eaux et Forêts, des Chasses et de la Protection des Sols ;
- Direction de l'Assainissement ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

3°) Autres administrations

- Centre national de Formation des Techniciens des Eaux et Forêts, Chasses et Parcs nationaux ;
- Agence pour la Propreté de Dakar (APRODAK).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'HYDRAULIQUE

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Bureau de Presse et d'Information ;
- Bureau de la Formation professionnelle agricole ;
- Comité national du Comité inter - Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

2°) Directions

- Direction de l'Agriculture ;
- Direction de l'Horticulture ;
- Direction de la Protection des Végétaux ;
- Direction du Génie rural, des Bassins de Rétention et Lacs artificiels ;
- Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques ;
- Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau ;
- Direction de l'Hydraulique ;
- Direction de l'Exploitation et de la Maintenance ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

3°) Autres administrations

- Agence de Promotion du Réseau hydrographique national ;
- Centre de Formation professionnelle horticole (CFPH) ;

- Centre d'Initiation horticole (CIH) ;
- Centre de Perfectionnement agricole (CPA) ;
- Centre national de Formation en Cultures irriguées (CNFCI) ;
- Centre de Perfectionnement des Maraîchers (CPM) ;
- Centre de Formation des Techniciens en Agriculture et Génie rural.

MINISTERE DE L'EDUCATION

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection générale de l'Education nationale ;
- Unité de Coordination des Projets d'Education ;
- Office du Baccalauréat ;
- Division de l'Enseignement privé ;
- Division de l'Enseignement arabe ;
- Division des Examens et Concours ;
- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection des Daaras ;
- Bureau de-Suivi ;
- Division du Contrôle médical scolaire ;
- Centre national d'Orientation scolaire et professionnelle ;
- Division de la Radio - Télévision scolaire.

2°) Directions

- Direction de l'Education préscolaire ;
- Direction de l'Enseignement élémentaire ;
- Direction de l'Enseignement moyen et secondaire général ;
- Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education ;
- Direction de l'Enseignement supérieur ;

- Direction des Bourses ;

- Direction de l'Enseignement secondaire technique ;
- Direction de l'Alphabétisation et des Langues nationales ;

- Direction des Ressources humaines ;

- Direction de la Formation professionnelle ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

3°) Autres administrations

- Secrétariat général permanent de la Commission nationale pour l'UNESCO ;
- Institut national d'Etude et d'Action pour le Développement de l'Education (INEADE) ;
- Ecole de Formation d'Instituteurs (EFI) ;
- Ecole nationale d'Economie appliquée (ENEA) ;
- Ecole nationale supérieure d'Agriculture (ENSA) ;
- Ecole nationale des Cadres ruraux (ENCR) ;
- Ecole nationale de Formation en Economie familiale et sociale (ENFEFS) ;
- Institut national d'Education et de Formation des jeunes Aveugles (INEFJA) ;

- Centre de Formation professionnelle et commerciale Delafosse de Dakar ;
- Centre de Formation des Maîtres d'Enseignement technique ;
- Centre de Formation professionnelle des Jeunes de Dakar (YMCA) ;
- Centre de Formation professionnelle et technique - Sénégal-Japon (CFPT/SJ) ;
- Centre d'Enseignement professionnel (CEP) ;
- Centre national de Formation des Cours professionnels et industriels (CNFCPI) ;
- Centre régional d'Enseignement technique féminin (CRETf) ;
- Centre d'Enseignement technique féminin (CETF) ;
- Centre de Formation professionnelle de Joal-Fadiouth ;
- Centre régional de Formation professionnelle (CRFP) ;
- Centre d'Entrepreneuriat et de Développement technique.

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection de la Santé ;
- Service national de l'Education pour la Santé ;
- Laboratoire national de Contrôle des Médicaments ;
- Cellule d'Appui et de Suivi du Plan national de Développement sanitaire.

2°) Directions

- Direction de la Santé ;
- Direction de la Pharmacie et des Laboratoires ;
- Direction des Etablissements de santé ;
- Direction de la Prévention ;
- Direction des Ressources humaines ;
- Direction des Etudes de la Recherche et de la Formation ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement,

3°) Autres administrations

- Centre national de Formation des Techniciens en Maintenance hospitalière (CNFTMH) ;
- Ecole nationale de Développement sanitaire et social (ENDSS).

MINISTERE DE LA FAMILLE, DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

1°) Cabinet et services rattachés

- Commissariat à la Sécurité alimentaire ;
- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Cellule de Suivi et de Coordination des Projets de Lutte contre la Pauvreté ;
- Bureau de Suivi et de Coordination technique des Projets et Programmes.

2°) Directions

- Direction de la Famille ;
- Direction de la Protection des Droits de l'Enfant ;
- Direction de l'Action sociale et de la Solidarité nationale ;

- Direction des Stratégies de Développement social ;
- Direction du Développement communautaire ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

3°) Autres administrations

- Fonds de Solidarité nationale ;
- Centre national d'Appui et de Formation des Femmes (CENAF),
- Ecole nationale des Travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS).

MINISTERE DE LA PECHE

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection de la Pêche ;
- Cellule d'Etudes et de Planification.

2°) Directions

- Direction des Pêches maritimes ;
- Direction de la Pêche continentale et de l'Aquaculture ;
- Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

3°) Autres administrations

- Centre national de Formation des Techniciens des Pêches et de l'Aquaculture ;
- Centre d'Assistance, d'Expérimentation et de Vulgarisation pour la Pêche artisanale ;
- Centre de Pêche de Missirah.

MINISTERE DU TOURISME

1°) Cabinet et services rattachés

- Service de Communication ;
- Bureau de Suivi ;
- Secrétariat du Comité de Gestion touristique ;
- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection technique ;
- Bureaux de Promotion touristique.

2°) Directions

- Direction des Investissements et de la Promotion touristique ;
- Direction des Professions et des Activités touristiques ;
- Direction des Loisirs ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

3°) Autre administration

- Ecole nationale de Formation hôtelière et touristique.

MINISTERE DE LA CULTURE

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administrative et financières ;
- Inspection technique ;
- Bureau de l'Architecture et des Monuments historiques ;
- Service d'Information et de Documentation.

2°) Directions

- Direction des Arts ;
- Direction du Livre et de la Lecture ;
- Direction du Patrimoine culturel ;
- Direction de la Cinématographie ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

3°) Autres administrations

- Festival national des Arts et de la Culture (FESNAC) ;
- Maison de la Culture Douta Seck ;
- Orchestre national du Sénégal ;
- Biennale des Arts contemporains ;
- Ecole nationale des Arts ;
- Galerie nationale d'Arts ;
- Bibliothèque nationale du Sénégal ;
- Institut de Coupe, Couture et Mode ;
- Spectacle Sons et Lumières.

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

1°) Cabinet et Services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières.

2°) Directions

- Direction de l'Emploi ;
- Direction du Travail et de la Sécurité sociale ;
- Direction de la Fonction publique ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

3°) Autres administrations

- Ecole nationale d'Administration ;
- Centre médico-social de la Fonction publique ;
- Centre national d'Action et de Formation ;
- Centre d'Enseignement à Distance (CED) ;
- Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES) ;
- Caisse de Sécurité sociale.

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières.

2°) Directions

- Direction de l'Urbanisme et de Architecture ;
- Direction des Espaces verts urbains ;
- Direction des Brigades de Surveillance et de Vérification de l'Occupation du Sol ;
- Direction de l'Aménagement du Territoire ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

MINISTERE DU PLAN

1°) Cabinet et services rattachés

- Commissariat à l'Après – Barrages ;
- Inspection des Affaires administratives et financières.

2°) Directions

- Direction de la Planification nationale et de la Coordination avec la Planification régionale ;
- Direction des Stratégies de Développement ;
- Direction de la Planification des Ressources humaines.

MINISTERE DE L'ELEVAGE

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Bureau de Presse et d'Information ;
- Bureau de la Formation professionnelle en Elevage.

2°) Directions

- Direction de l'Elevage ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement,

3°) Autres administrations

- Centre national de Formation des Techniciens de l'Elevage et des Industries animales (CNFTEIA) ;
- Centre de Perfectionnement des Eleveurs (CPE).

MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières.

2°) Directions

- Direction de l'Entreprenariat féminin ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

MINISTERE DE L'INFORMATION ET DE LA COOPERATION PANAFRICAINNE DANS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

1°) Cabinet et services rattachés

- Service des Relations publiques et de la Documentation ;
- Inspection des Affaires administrative et financières ;
- Inspection technique.

2°) Directions

- Direction de la Communication ;
- Direction des Etudes, de la Prospective et de la Planification ;
- Direction de la Coopération panafricaine dans les NTIC ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

MINISTERE DU COMMERCE

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Inspection technique du Commerce.

2°) Directions

- Direction du Commerce intérieur ;
- Direction du Commerce extérieur ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

3°) Autre Administration

- Agence de Régulation des Marchés.

MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE LA MICRO - FINANCE

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières.

2°) Directions

- Direction des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Direction de la Micro - Finance ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

3°) Autre administration

- Agence de Développement et d'Encadrement des PME.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financière ;
- Inspection technique ;
- Comité national des Hydrocarbures.

2°) Directions

- Direction des Mines et de la Géologie ;
- Direction de l'Energie ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

3°) Autre administration

- Agence sénégalaise d'Electrification rurale.

MINISTRE DE LA JEUNESSE

1°) Cabinet et services rattachés

- Centre national d'Information et de Documentation ;
- Inspection des Affaires administratives et financières.

2°) Directions

- Direction de la Jeunesse et de la Vie associative ;
- Direction des Etudes, de la Formation et de la Planification ;
- Direction des Projets et de l'Insertion économique ;
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

3°) Autres administrations

- Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes ;
- Fonds national de Promotion de la Jeunesse ;
- Service civique national ;
- Groupe opérationnel permanent d'Etudes et de Concertation.

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives, financières ;
- Inspection technique.

2°) Directions

- Direction de la Construction ;
- Direction de l'Habitat ;
- Direction des Constructions et de l'Équipement scolaires et sanitaires ;
- Direction de la Gestion du Patrimoine bâti de l'État ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

3°) Autre administration

- Projet de Construction et de Réhabilitation du Patrimoine de l'État.

MINISTÈRE DES SÉNÉGALAIS DE L'ÉTRANGER

1°) Cabinet et services rattachés

- Conseil supérieur des Sénégalais de l'Étranger ;
- Bureau d'Accueil, d'Orientation et de Suivi des Émigrés ;
- Inspection des Affaires administratives et financières.

2) Directions

- Direction des Sénégalais de l'Étranger ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

1°) Cabinet et services rattachés

- Centre national de Documentation scientifique et technique ;
- Inspection des Affaires administratives et financières ;
- Bureau de la Coopération et du Service des Organismes de Recherche.

2°) Directions

- Direction de la Recherche scientifique ;
- Direction de la Recherche technologique ;
- Direction de la Recherche en Biotechnologie ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET DE PLANIFICATION RÉGIONALE

1°) Cabinet et services rattachés

- Inspection des Affaires administratives et financières.

2°) Directions

- Direction de la Coopération décentralisée ;
- Direction de la Planification régionale ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

**MINISTERE CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES
NATIONALES, REGIONALES ET DE L'UNION AFRICAINE**

1°) Cabinet et service rattaché

- Inspection des Affaires administratives et financières.

2°) Services

- Service des Relations avec les Assemblées,
- Service de l'Administration générale et de l'Equipement.

ARTICLE 2 : Le contrôle des établissements publics énumérés ci-dessous relève des ministères ainsi qu'il suit :

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

- Union nationale des Chambres de Métiers ;
- Chambres des Métiers ;
- Institut de Technologie alimentaire (ITA).

MINISTERE DE LA JUSTICE

- Ordre des Avocats ;
- Ordre des Experts et Evaluateurs agréés ;
- Ordre des Huissiers de Justice ;
- Chambre des Notaires.

MINISTERE DES FORCES ARMEES

- Office national des anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC) ;
- Hôpital principal de Dakar.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Ordre national des Experts comptables et Comptables agréés.

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES , DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

- Centre expérimental de Recherche et d'Etudes pour l'Equipement (CEREEQ) ;
- Conseil exécutif des Transports urbains de Dakar (CETUD) ;
- Conseil sénégalais des Chargeurs (COSEC).

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Office national d'Assainissement du Sénégal (ONAS).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'HYDRAULIQUE

- Institut sénégalais de Recherches agricoles (ISRA).

MINISTERE DE L'EDUCATION

- Université Cheikh Anta DIOP de Dakar ;
- Université Gaston Berger de Saint-Louis ;
- Centre des Œuvres universitaires de Dakar (COUD) ;
- Centre régional des Œuvres universitaires de Saint-Louis (CROUS) ;
- Institut sénégalois - britannique d'Enseignement de l'Anglais (ISBEA) ;
- Institut islamique de Dakar (IID) ;
- Ecole nationale supérieure d'Enseignement technique et professionnel (ENSETP) ;
- Institut supérieur d'Education populaire et sportive (INSEPS) ;
- Centre national de Qualification professionnelle (CNQP) ;
- Office national de Formation professionnelle (ONFP).

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION

- Ordre des Médecins ;
- Ordre des Pharmaciens ;
- Ordre des Chirurgiens – Dentistes ;
- Centre hospitalier universitaire de Fann ;
- Hôpital Aristide le Dantec ;
- Hôpital des Enfants Albert Royer ;
- Hôpital général de Grand Yoff ;
- Hôpital régional de Thiès ;
- Hôpital Ibrahima Abdoulaye Niassé de Kaolack ;
- Hôpital Amadou Sakhir Mbaye de Louga ;
- Hôpital Lieutenant Colonel Mamadou Diouf de Saint-Louis ;
- Hôpital régional de Ziguinchor ;
- Hôpital régional de Tambacounda ;
- Hôpital Henrich Lubke de Diourbel ;
- Hôpital de Thiaroye ;
- Hôpital de Ourossogui ;
- Hôpital de Ndioum ;
- Centre national de Transfusion sanguine ;
- Centre national d'Appareillage et d'orthopédie ;
- Pharmacie nationale d'Approvisionnement.

MINISTERE DE LA CULTURE

- Compagnie du Théâtre national Daniel Sorano (CTNDS) ;
- Université des Mutants pour le Dialogue des Cultures ;
- Manufacture sénégalaise des Arts décoratifs (MSAD) ;
- Bureau sénégalais du Droit d'Auteur (BSDA).

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Ordre des Architectes.

MINISTERE DE L'ELEVAGE

- Ordre des Vétérinaires.

**MINISTERE DE L'INFORMATION ET DE LA COOPERATION PANAFRICAINNE DANS
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION**

- Agence de Presse sénégalaise (APS).

MINISTERE DU COMMERCE

- Union nationale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture ;
- Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture ;
- Fondation Trade Point.

ARTICLE 3 : Le contrôle des sociétés nationales et des sociétés à participation publique énumérées ci-dessous relève des ministères ainsi qu'il suit :

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

- Industries chimiques du Sénégal (ICS) ;
- Rhône Poulenc Rorer (ex-SIPOA) ;
- Société des Textiles de Kaolack (SOTEXKA) ;
- Société du Domaine industriel de Dakar (SODIDA) ;
- Société du Domaine industriel de Ziguinchor (SODIZI) ;
- Société du Domaine industriel de Saint-Louis (SODISA).

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Loterie nationale du Sénégal (LONASE) ;
- Compagnie bancaire pour l'Afrique occidentale (CBAO) ;
- Crédit lyonnais du Sénégal (CLS) ;
- Banque internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal (BICIS) ;
- AXA Assurances Sénégal (AAS) ;
- Assurances générales du Sénégal (AGS) ;
- Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS) ;
- Caisse nationale de Crédit agricole du Sénégal (CNCAS) ;
- Banque sénégal-tunisienne (BST) ;
- Banque islamique du Sénégal (BIS) ;
- Société sénégalaise de Réassurances (SENRE) ;
- Société nationale de Recouvrement (SNR) ;
- Fonds de Garantie automobile (FGA) ;
- Société nationale d'Assurance et de Crédit (SONAC).

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

- Société sénégalaise d'Equipelement pour la Promotion des Transports collectifs (SEPROT) ;
- Société nationale des Chemins de Fer du Sénégal (SNCS) ;
- Société d'Investissement et de Restructuration navale (SIRN) ;
- Société nationale du Port autonome de Dakar (PAD) ;
- Société Air Sénégal international ;
- Agence pour la Sécurité de la Navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'HYDRAULIQUE

- Société nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS) ;
- Société nationale d'Aménagement des Terres du Delta et de la Vallée du Fleuve Sénégal (SAED) ;
- Société de Développement agricole et industriel (SODAGRI) ;
- Société de Développement des Fibres textiles (SODEFITEX) ;
- Agence nationale du Conseil agricole et rural (ANCAR) ;
- Société nationale des Eaux du Sénégal (SONES) ;
- Sénégalaise des Eaux (SDE).

MINISTERE DU TOURISME

- Société d'Aménagement touristique de la Petite Côte (SAPCO).

MINISTERE DE LA CULTURE

- Société « Les nouvelles Editions africaines ».

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Scat-Urbam.

MINISTERE DE L'INFORMATION ET DE LA COOPERATION PANAFRICAINNE DANS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- Société nationale « La Poste » ;
- Société nationale de Radiodiffusion et Télévision du Sénégal (RTS) ;
- Société nationale des Télécommunications (SONATEL) ;
- Société sénégalaise de Presse et de Publication (SSPP) « Le Soleil ».

MINISTERE DU COMMERCE

- Centre international du Commerce extérieur du Sénégal (CICES).

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES

- Société des Mines de Fer du Sénégal Oriental (MIFERSO) ;
- Société des Mines d'Or de Sabodala (SMS) ;
- Société nationale d'Electricité (SENELEC) ;
- Société PETROSEN ;
- Société africaine de Raffinage (SAR) ;
- Société d'Etudes des Phosphates de Matam.

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

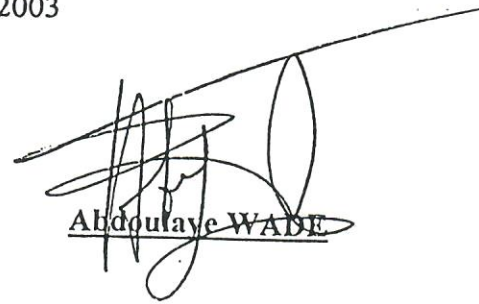
- Société nationale des Habitations à Loyer modéré (HLM) ;
- Société immobilière du Cap-Vert (SICAP).

ARTICLE 4 : Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent décret, notamment le décret n° 2002-1102 du 08 novembre 2002, modifié par le décret n° 2002- 1103 du 11 novembre 2002, modifié par le décret n° 2003-454 du 23 juin 2003.

ARTICLE 5 : Le Premier Ministre et les Ministres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République du Sénégal.

Fait à Dakar, le 29 septembre 2003

Par le Président de la République



Abdoulaye WADE

Le Premier Ministre



Idrissa SECK